

**COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ADMISSION
MASTER MEEF Encadrement Éducatif
Campagne 2024-2025**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, et D. 612-36-2 ;
- VU les statuts de l'Université d'Orléans ;
- VU les statuts de l'INSPE Centre Val de Loire ;
- VU la proposition de composition du jury formulée par la directrice de l'INSPÉ Centre Val de Loire – Académie d'Orléans-Tours ;

DECIDE

Article 1 : Désignation des membres de la commission d'admission en Master

Les demandes d'admission en Master 1, au titre de l'année universitaire 2024-2025, pour le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, mention Encadrement Éducatif, sont examinées par une commission composée des personnes désignées ci-après :

Présidente de la commission :

- Mme Anne BOUJU-GOUJON Maîtresse de Conférences

Vice-Présidente de la commission :

- Mme Mandarine HUGON Maîtresse de Conférences

Membres de la commission :

- | | |
|---------------------------------|--|
| - Mme Célia AUGER-VAN-SMEVOORDE | Conseillère Principale d'Éducation – Formatrice académique |
| - Mme Élise DE PUTTER | Conseillère Principale d'Éducation – Formatrice académique |
| - Mme Sabine MAISONNIER | Professeure des écoles |
| - M. Jean ROUSSEL | Conseiller Principal d'Éducation – Formateur académique |
| - Mme Sarah VENOT | Conseillère Principale d'Éducation – Formatrice académique |

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'INSPÉ Centre Val de Loire.

Article 3 : Exécution

La directrice de l'INSPÉ Centre Val de Loire est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Orléans, le 30 janvier 2024

Éric BLOND

